

RESTAURATION

- ☛ **Repas complets** : au restaurant de l'école.
Potage, plat, dessert, eau.

Les repas sont préparés par notre personnel de cuisine.

« Menu sain, équilibré et soigné »

- **Enseignement maternel** : paiement hebdomadaire sur base de **3,50 €** par dîner
 - **Enseignement primaire** : paiement hebdomadaire sur base de :
 - 4,00 €** par dîner en 1^{er}, 2^e et 3^e primaires
 - 5,00 €** par dîner en 4^e, 5^e et 6^e primaires
 - **Enseignement secondaire** : réservation des repas via les bornes dans les différents bâtiments. Prix : 6,00 €.
- ☛ **Repas tartines** : dans les réfectoires de l'école.
 - ☛ **Repas sandwichs** : – au réfectoire pour les élèves du 1^{er} degré,
– au snack de l'école pour les élèves des 2^e et 3^e degrés.
Réservation via les bornes dans les différents bâtiments.

Centre Educatif Saint-Pierre

Leuze-en-Hainaut

...les clefs de la réussite...



Renseignements pratiques
2025-2026

Le Pouvoir Organisateur : Centre Educatif Saint-Pierre

Président : COUDYZER André

comprend :

- **Deux écoles secondaires** }
 - Collège St-Eloi** : Directeur : **AUQUIER G.**
Directeur adjoint : **BOURGEOIS J-M.**
N° Fase : 1738 Impl. : 3457
 - Institut St-Eloi** : Directrice : **KESTREMOND V.**
Directeur adjoint : **DESMONT D.**
N° Fase : 1735 Impl. : 3450
- **Un CEFA** Rue Saint-Martin, 12 – Leuze
Coordinatrice : **HANOT C.**
- **Quatre écoles fondamentales** }
 - Ecole 1** : Directeur : **BOUDET F.**
⇒ Tour St-Pierre - Leuze
 - Ecole 2** : Directrice : **BOGAERT S.**
⇒ Rue de Tournai - Leuze
⇒ Rue du bois - Leuze
 - Ecole 3** : Directrice : **COLIN C.**
⇒ Ellignies Sainte-Anne
⇒ Pipaix
 - Ecole 4** : Directrice : **BOUTILLEUX S.**
⇒ Beloeil

RENTREE

Lundi 25 août 2025 :

De 08 H 20 à 15 H 30 : rentrée des élèves de 1^{re} année Secondaire (1Co, 1Diff)
Dès 08 H 20 : examens de passage

Mardi 26 août 2025 :

De 08 H 20 à 15 H 30 : cours pour les élèves de 1^{re} et 2^e années
Dès 08 H 30 : délibérations des examens de passage

Mercredi 27 août 2025 :

De 08 H 20 à 11 H 50 : cours pour **toutes** les classes

A partir du Jeudi 28 août 2025 : horaire normal pour toutes les classes

HORAIRE

Avant-midi : de 08 H 20 à 11 H 50

Après-midi : de 12 H 50 à 16 H 20 (15H30 pour les classes du D1)

Etude surveillée ou remédiation jusqu'à 16 H 20.

Etude dirigée de 15 H 45 à 17 H 15 pour les élèves du 1^{er} degré.

Cette étude est « dirigée » par un professeur qui aidera au mieux les enfants de son groupe à s'adapter à l'enseignement secondaire, à acquérir une méthode de travail (exploitation efficace du journal de classe, préparation des devoirs, étude des leçons...). L'inscription se fait obligatoirement par trimestre et revient à 12 € par semaine.

FOURNITURES CLASSIQUES

Dès le premier jour, les élèves de l'enseignement secondaire seront informés des fournitures classiques dont ils auront besoin et qu'ils peuvent éventuellement se procurer au Centre Educatif Saint-Pierre.

Le journal de classe est gratuit et toutes les fournitures sont payables comptant.

ALLOCATIONS D'ETUDES

Les allocations d'études ne sont pas octroyées automatiquement. La demande doit être reconduite chaque année scolaire. Elle doit être introduite via un formulaire électronique disponible sur le site : allocations-etudes.cfwb.be

PARTENAIRES DU C.E.S.P.

* **Le C.E.S.P. collabore avec le Centre P.M.S. de Péruwelz**

(rue des Américains, 20 Tél. 069 / 44 35 11)

Les centres PMS ont pour objectif d'aider au développement optimal des enfants et des adolescents.

A cette fin, ils proposent leur collaboration aux parents et aux enseignants.

Ils prennent en compte les aspects psychologiques, médicaux et sociaux qui influencent l'évolution personnelle, les relations sociales, les apprentissages et les choix scolaires des élèves.

Il est possible de rencontrer des agents du PMS chaque semaine. Vous pouvez les contacter par téléphone (069/443511) ou par mail (pmsperuwelz@skynet.be)

* **Les parents du Centre Educatif Saint-Pierre.**

Les parents sont représentés au **Conseil de participation** du CESP.

Ils y apportent leurs idées pour l'élaboration et le suivi du projet d'établissement.

Cela permet aux parents de débattre de leurs idées, de partager leurs expériences et leurs difficultés, d'exprimer leurs attentes par rapport à l'école, de collaborer à la vie de l'école ...